

Stratégie du terrorisme

La terreur peut être définie comme une stratégie mobilisant un quantum de violence dont l'intensité peut varier de la simple menace de la violence jusqu'à son déchaînement aveugle, avec l'intention explicite de provoquer le degré de peur jugé nécessaire à l'accomplissement d'objectifs politiques dont les terroristes estiment qu'ils ne peuvent être atteints sans violence ou par les moyens légaux disponibles.

Aussi la terreur se distingue-t-elle des autres formes de violence par sa nature délibérée, donc rationnelle : elle procède d'un calcul et vise à produire certains effets en vue d'une fin déterminée. Peu importe que cette fin soit ou ne soit pas rationnelle, ou que le recours au terrorisme engendre, comme le démontre l'expérience, des effets qui vont directement à l'encontre du but recherché, ou encore que le moyen soit intrinsèquement incapable de jamais atteindre la fin qui lui a été assignée : « On ne voit pas, note Jean Baechler, comment l'assassinat de quelques capitalistes pourrait amener la disparition du capitalisme » ; il en va de même des « aristocrates » ou de la « contre-Révolution ». La terreur est rationnelle, indépendamment de ses effets réels, en ceci que le terroriste y recourt en fonction d'un calcul sur le coût respectif des moyens disponibles (à supposer qu'il en existe d'autres) pour atteindre la fin qui est la sienne. De la crucifixion des partisans de Spartacus jusqu'à l'anéantissement des populations d'Hiroshima et de Nagasaki, la terreur est une stratégie marquée au coin de la rationalité : elle vise à contraindre ou à soumettre un sujet, moins par la souffrance et la mort que par la menace de la souffrance et de la mort infligées préalablement à un certain nombre de victimes choisies (y compris, le cas échéant, selon le principe du hasard). La terreur n'est jamais qu'un moyen, un instrument au service de la politique ou de la conduite de la guerre, aussi ancien que la politique et la guerre, et qui n'entretient même aucun lien particulier avec la modernité.

Patrice GUENIFFEY, *La politique de la terreur*, Paris, Fayard, 2000, p. 26.